



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales, **le mardi 25 mai 2021**, à 9 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le Maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford et René Lecavalier.

Étaient aussi présents : Me Etienne Bergevin Byette, directeur général et greffier et Me Charlotte Gagné, greffière adjointe.

Absence motivée : Monsieur le conseiller Sam Ierfino.

2021-05-196

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 9 h 00, d'ouvrir la séance extraordinaire du 25 mai 2021.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19:

2021-05-197

SUJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 mai 2021.

2021-05-198

SUJET : FERMETURE DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES -
POSITIONNEMENT DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant la décision du Ministère des Transports du Québec de procéder à la fermeture du pont de l'Île-aux-Tourtes;

Considérant que cette fermeture entraîne une augmentation importante de la circulation sur la partie de l'autoroute 20 qui s'apparente davantage à un boulevard urbain avec des lumières de circulation qu'à une autoroute située sur L'Île-Perrot ainsi qu'à Vaudreuil-Dorion;

Considérant que l'autoroute 20 est un axe routier d'importance névralgique qui n'a toujours pas été complété malgré la planification de son parachèvement depuis 1964;

Considérant les nombreuses représentations que la Ville de Pincourt a faites au Ministère des Transports du Québec relativement à la nécessité de finaliser le tracé de l'autoroute 20 sur L'Île-Perrot ainsi qu'à Vaudreuil-Dorion;

Considérant que la situation actuelle aurait pu être évitée si les instances gouvernementales s'étaient donné la peine d'écouter la ville de Pincourt, les villes de l'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Terrasse-Vaudreuil, celle de Vaudreuil-Dorion et les gens d'affaires;



No de résolution
ou annotation

Considérant que la situation actuelle cause notamment un préjudice sérieux aux résidents de Pincourt, il est,

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De réitérer au Ministère des Transports du Québec de la nécessité de compléter le parachèvement de l'autoroute 20, tout en bonifiant les transports en commun dans le cadre de ce projet.

De réitérer la nécessité de trouver une solution rapide, durable et logique à la fermeture répétitive du pont de l'Île-aux-Tourtes.

De réitérer la volonté des élus de la Ville de Pincourt de travailler avec leurs collègues des Villes voisines afin que le parachèvement de l'autoroute 20 devienne une priorité gouvernementale.

De faire parvenir une copie de la présente résolution au Ministre du transport du Québec, monsieur François Bonnardel, au Ministre de la Justice et Ministre responsable de la région Montérégie, Me Simon Jolin-Barette, à la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal Madame Chantal Rouleau, à la députée de Soulanges Maryline Picard et à la députée de Vaudreuil, madame Marie-Claude Nichols.

De faire parvenir également une copie de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, aux villes de l'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Terrasse-Vaudreuil, ainsi qu'à la Ville de Vaudreuil-Dorion.

De demander à la MRC de Vaudreuil-Soulanges de se positionner quant au parachèvement de l'autoroute 20.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à seance@villepincourt.qc.ca

2021-05-199

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 9 h 05, de lever la séance extraordinaire du 25 mai 2021.


YVAN CARDINAL
MAIRE


ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER